

## **Qu'entend-on par « consommations en milieu professionnel » ?**

L'approche se fait davantage sous l'angle de la conduite de l'usager plutôt que de la consommation du produit. Ce sont les états précoces et les usages qui sont au cœur de la réflexion notamment dans le contexte du travail.

On sait aujourd'hui qu'au delà de la vulnérabilité individuelle, certains usages permettent au professionnel de s'adapter ou de se maintenir au travail, et que certaines pratiques dans le milieu du travail peuvent engendrer des effets sur la personne mais également sur l'entreprise (accidents, baisse de la productivité...)

## **Le GAPRAT s'intéresse donc aux liens entre les usages et le travail**

Pour aller plus loin :

- [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)
- [www.inpes.sante.fr/catalogue drogues et conduites addictives](http://www.inpes.sante.fr/catalogue_drogues_et_conduites_addictives)

## **Des entreprises ont déjà fait appel au GAPRAT pour :**

- Former des personnes ressources
- Réfléchir à un protocole de crise
- Travailler sur le règlement intérieur
- Programmer des actions de sensibilisation avec les services de santé au travail
- Organiser des journées d'information sur les risques psychosociaux
- Accompagner les employeurs, les CHSCT dans la mise à jour du Document unique en intégrant ces risques

**Le GAPRAT : groupe d'Analyse et de Prévention des Risques Addictions dans le Travail, accompagne les entreprises des secteurs publics ou privés, les collectivités territoriales sur les questions relatives aux consommations dans le milieu professionnel.**

En partenariat avec les services de santé au travail du département (ASMT65, SIST65, le SRAS, les services autonomes) les associations (ANPAA), la CARSAT, les organismes représentant employeurs et salariés, **le GAPRAT est votre interlocuteur sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.**

**Pour joindre le GAPRAT de Tarbes :**

Adresse mail: [gaprat65@gmail.com](mailto:gaprat65@gmail.com)

Téléphone ANPAA : 05 62 93 73 82

Realisation : Gaprat 65 - Mise à jour : Novembre 2015 - Imprimé par La Carsat Midi-Pyrénées

## **CONDUITES ADDICTIVES ET TRAVAIL**

Alcool,tabac,cannabis,médicaments psychotropes dans l'entreprise



**Vous accompagne face à vos questions**



**EMPLOYEURS**

Mon entreprise est-elle concernée?  
Quel positionnement adopter?



**SALARIES**

Entre signalement et alerte suis-je dans la délation?  
Comment aider mon collègue?



**METIERS**

Certains environnements de travail sont-ils plus à risque?  
Que faire lorsque le salarié est sur un poste de sécurité?



**REGLEMENTATION**

Que dit la loi?  
Organiser des pots en entreprise : quelles limites?



**PREVENTION**

Quels outils pour prévenir ces risques?  
Quelle prévention mettre en place?



**ACTION**

Quelles actions mener au sein de l'entreprise?  
Comment gérer une situation à risque ou aiguë?